

Les résultats de 1961 en assurance automobile au Canada

Jean Dalpé

Volume 30, numéro 2, 1962

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1103448ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1103448ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN

0004-6027 (imprimé)

2817-3465 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Dalpé, J. (1962). Les résultats de 1961 en assurance automobile au Canada. *Assurances*, 30(2), 90–95. <https://doi.org/10.7202/1103448ar>

Les résultats de 1961 en assurance automobile au Canada

par

JEAN DALPÉ

90

Dans l'ensemble, ils sont moins bons qu'en 1960.¹ Si les primes acquises² ont augmenté de \$319,943,000 à \$330,842,000, les sinistres sont passés de \$194,372,000 à \$211,204,000. Ainsi, le rapport des sinistres aux primes, qui est l'indication véritable, est monté de 60.75 à 63.83 pour cent. C'est toute la différence entre des résultats excellents et une année médiocre puisqu'on dépasse le rapport 63-37 que l'assurance reconnaît généralement comme le point d'équilibre entre les sinistres et les frais.

Voici quelques tableaux qui donnent un aperçu plus précis des résultats et de la répartition entre les divers groupes d'assureurs:

Répartition proportionnelle	I Primes acquises (nettes)	II Sinistres & frais	% de II à I
38.4 Assureurs canadiens	\$127,234,000	\$ 82,610,000	64.93
7.1 Sociétés canadiennes, filiales de compagnies britanniques	\$ 23,487,000	\$ 15,102,000	64.30
3.4 Sociétés canadiennes, filiales de compagnies étrangères	\$ 11,165,000	\$ 7,327,000	65.63
	<u>\$161,886,000</u>		
23.1 Assureurs britanniques	\$ 76,608,000	\$ 48,464,000	63.26
27.9 Autres assureurs étrangers	\$ 92,347,000	\$ 57,700,000	62.48
TOTAL	<u>\$330,842,000</u>	<u>\$211,204,000</u>	<u>63.83</u>

¹ Nous nous inspirons pour cette analyse des chiffres parus dans le numéro du 23 avril 1962 de "Canadian Underwriter".

² Nettes de réassurance.

Si l'on en juge par les chiffres d'ensemble, seul le groupe étranger aurait fait un mince profit. Raisonner ainsi est peut-être trop généraliser, cependant, avec les chances ordinaires d'erreur. Aussi vaut-il mieux attendre que le gouvernement fédéral ait donné un peu plus de détails avant de préciser les résultats exacts. En effet, dans un même groupe, les résultats ne sont jamais les mêmes; les assureurs par veine ou déveine échappent ou n'échappent pas à une série noire ou à quelques gros sinistres qui modifient de quelques points le rapport sinistres-primés. Cela laisse ou ne laisse pas la faible marge qui constitue le profit ou la perte technique selon le cas. Il faut aussi tenir compte de la politique que suit chaque assureur dans la constitution de sa réserve des sinistres en voie de règlement. Le pessimisme ou l'optimisme interviennent dans les résultats ultimes en faisant varier de quelques points le rapport final. Si une politique de pessimisme est sage, puisqu'elle augmente les sommes mises en réserve, elle peut fausser les faits momentanément en transformant un exercice excellent en des résultats médiocres. *In medium stat virtus* pourrait-on dire en rappelant l'adage venu des temps anciens où la mesure comme dans le nôtre avait ses droits. Dans ce domaine qui nous occupe, farder la vérité est aussi facile que, pour certaines femmes, de réparer des ans le réparable outrage tant que la peau tient. Et c'est pourquoi il est difficile de conclure dans l'un comme dans l'autre cas.

91

De toute manière, il ressort des chiffres qui précèdent que 1961, dans l'ensemble du Canada, a été une année médiocre au cours de laquelle on a vu la concurrence reprendre ses droits. On ne peut encore juger les résultats dans la province de Québec parce que les chiffres ne sont pas disponibles. Il est probable qu'ils seront meilleurs que pour le Canada entier:

- a) parce que tous les tarifs ont été augmentés à nouveau en 1961 pour les voitures particulières;

b) parce que la nouvelle loi, entrée en vigueur le premier juillet, a entraîné une hausse substantielle du nombre des voitures assurées; ce qui a dû établir un meilleur équilibre entre les bons et les mauvais risques.

On a dit qu'on était parvenu à faire passer de 43 à 88 le pourcentage des voitures assurées. Avant de l'affirmer, nous aimerions avoir une statistique officielle qu'il serait très facile d'établir pour le conducteur, tout au moins, à l'aide de la formule exigée pour le renouvellement du permis annuel.

92



Il est intéressant également d'étudier la manière dont se classent un certain nombre d'assureurs. En voici quinze, choisis parmi les plus importants, avec le rang correspondant au chiffre d'affaires exprimé en primes nettes de réassurance.

	1961	1960
1 — Allstate Insurance Co.	\$14,110,000	\$13,882,000
2 — Lloyd's, London	\$13,090,000	\$13,390,000
3 — Wawanesa, Montréal	\$12,969,000	\$11,521,000
4 — Merit Insurance Company	\$12,162,000	\$11,845,000
5 — Western Group	\$11,713,000	\$11,799,000
6 — Guardian	\$10,679,000	\$10,805,000
7 — Canadian General Group	\$ 9,402,000	\$ 9,592,000
8 — Groupe Commercial Union — N.B.	\$ 8,578,000	\$ 8,829,000
9 — Groupe Motors Ins. Corp.	\$ 8,165,000	\$ 9,234,000
10 — Groupe Générale de Commerce	\$ 7,915,000	\$ 7,050,000
11 — Groupe Zurich Ins. Co.	\$ 7,227,000	\$ 7,098,000
12 — Groupe Royal Globe	\$ 7,169,000	\$ 7,000,000
13 — Groupe Dominion of Canada	\$ 7,093,000	\$ 6,989,000
14 — Groupe Shaw & Begg	\$ 6,253,000	\$ 5,317,000
15 — Groupe Travelers	\$ 5,822,000	\$ 5,480,000

Quand on examine ces chiffres, on se rend compte que le groupe de la C.U.A. est de plus en plus distancé.¹ En effet, dans cette énumération des quinze "grands", on ne

¹ "The Board Companies wrote 33.40% of the total Automobile business in 1961, the balance being split between other Agency Companies and Direct Writers," a noté le Chairman, Auto Dept. C.U.A. récemment à Montebello.

trouve que six noms d'assureurs adhérant à la Canadian Underwriters Association.¹ Il est vrai que si l'on ajoute les primes du groupe Royal-Globe, à celles du groupe de la Western et de la London & Lancashire, on atteint \$22,000,000; ce qui permet à l'ensemble du groupe de se classer premier. Il n'en reste pas moins que parmi les quinze, il n'y a que six assureurs faisant partie de la C.U.A., à qui revient le soin de réunir les statistiques et de déterminer les règles du jeu et les tarifs. Les autres touchent le gros des primes, en s'inspirant des tarifs fixés par le syndicat: politique peu coûteuse, mais dont celui-ci se plaint amèrement et avec quelque raison.

93

Comment peut-on expliquer le renversement des positions depuis quelques années? Est-ce uniquement parce que certains assureurs demandent des primes plus faibles? Ne serait-ce pas surtout parce que périodiquement certains assureurs ralentissent volontairement la production, quittes à la reprendre plus tard, tout en s'étonnant que la reprise ne se fasse pas à la même allure que chez les autres qui ont choisi leurs risques, tout en ne cessant d'aller à fond de train.



Si l'on examine les résultats des trois dernières années, on a les chiffres suivants pour sept assureurs: ²

	1961	1960	1959-
A	\$14,110,000	\$13,882,000	\$13,617,000
B	\$12,969,000	\$11,521,000	\$10,787,000
C	\$13,090,400	\$13,390,000	\$14,269,000
D	\$ 7,915,000	\$ 7,050,000	\$ 6,899,000
E	\$ 7,169,000	\$ 7,000,000	\$ 6,763,000
F	\$10,679,000	\$10,805,000	\$10,551,000
G	\$ 8,578,000	\$ 8,829,000	\$ 8,917,000

En somme, les souscripteurs directs ne vont plus à l'allure d'il y a quelques années. Serait-ce qu'eux aussi sentent le

¹ Parmi les quatre premiers de la liste des quinze, trois sont des souscripteurs directs.

² Primes acquises nettes.

94 besoin de plafonner, que le client est plus difficile à décrocher qu'au début ou que la bataille est mieux engagée par le courtier qui fait valoir la qualité de ses services et réussit à la faire reconnaître? Quelle que soit la raison, le fait est certain à observer: un des souscripteurs directs augmente de 1.6 pour cent, un autre de 12.5 pour cent et un troisième augmente de 2.6 pour cent, de 1960 à 1961. Il n'y a plus là matière à affolement pour les autres. Pour peu que la tendance se maintienne, il faudra la noter soigneusement pour l'opposer à ceux qui annoncent la fin d'une époque et la faillite de l'intermédiaire. Pour nous, nous croyons que si celui-ci fait son devoir il parviendra facilement à démontrer l'utilité de ses services et à garder aux sociétés traditionnelles leur large part des affaires d'assurance automobile.

Il est intéressant de noter, en terminant ce que mentionnait récemment à ce sujet le président de la commission d'assurance automobile de la C.U.A. au congrès de Montebello: "*Agency Companies wrote 80.46 p. c. and the progress of those operating on a different basis of merchandising has been insignificant*". Cela confirme notre opinion.

En assurance sur la vie, les sociétés canadiennes détiennent près des deux-tiers du chiffre d'affaires. En assurance contre l'incendie, elles en ont un tiers environ. Par contre, en assurance automobile, elles gardent près de la moitié des primes — 49 pour cent plus exactement — si l'on fonde en un seul chiffre toutes les primes acquises que reconnaît la statistique officielle. En voici la répartition:

	Pour cent du total des primes acquises	
	1961	1960
Sociétés canadiennes proprement dites	38.4	36.3
Filiales de sociétés britanniques	7.1	7.4
Filiales d'autres sociétés étrangères ...	3.4	3.7
	48.9	47.4

Graduellement, les sociétés canadiennes gagnent du terrain, et surtout dans la province de Québec où leurs dirigeants ont été beaucoup plus vifs à saisir l'occasion que présentaient des tarifs nouveaux et un sentiment général de la population soudainement favorable aux sociétés indigènes.

L'Annuaire du Canada, 1961. Office de la statistique, Ottawa. Prix: \$5.00.

95

Gros bouquin de 1337 pages, bourré de chiffres, de tableaux, de textes qui présentent le Canada de 1961 sous tous ses aspects: population, ressources, industries, régime bancaire, domaine monétaire. travail, réseau de communications, énergie, etc. Augmenté chaque année de quelques études nouvelles, il nous apporte une revue d'ensemble du Canada, de ses initiatives, de ses réalisations. C'est en beaucoup plus élaboré, ce livre que le Canada publie aussi chaque année sous le titre: "Canada, 1960 ou 1961", à la disposition du public. Par son poids, son nombre de pages et la nature de ses études, l'annuaire est plutôt un ouvrage de bibliothèque qu'on retrouve sur les rayons en cas de besoin.

Il contient le chapitre ordinaire sur les assurances avec un décalage de deux ans; ce qui est un peu étonnant puisque l'ouvrage vient de paraître et que les chiffres de 1960 sont disponibles depuis juin 1961 et même plus tôt. Ne serait-ce pas un autre exemple de ces retards, qu'une équipe insuffisante de traducteurs ou une méthode de travail manquant de souplesse, imposent à la publication des textes français. Quoi qu'il en soit, on trouve dans l'Annuaire d'excellentes choses et, en assurance sur la vie, entre autres études, un graphique intitulé: "Augmentation procentuelle de l'assurance-vie en cours au regard de l'augmentation procentuelle de la population et du revenu personnel". Si le titre est un peu barbare, la courbe est curieuse à observer. Elle indique qu'à une marche décroissante du revenu individuel correspond avec un certain décalage une baisse non directement proportionnelle de l'assurance en vigueur. Très curieusement, la reprise est presque immédiate. On constate ainsi que si la réaction d'un revenu décroissant est brutale, l'assuré se reprend immédiatement dès que ses moyens augmentent: effet de ce réflexe de besoin que la publicité et l'agent entretiennent soigneusement en Amérique et que n'a pas encore contrecarré la marche de l'inflation.